

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
A ETE INSTALLE**



Michèle PAPPALARDO, Présidente du Conseil de développement (CODEV), Philippe LAURENT, représentant permanent du Bureau auprès du CODEV et les membres du CODEV. ©Arnaud Olszak

Le Conseil de développement (CODEV) de la Métropole du Grand Paris (MGP) a été installé le 21 mars 2017 par Patrick OLLIER, Président de la MGP.

En présence des membres du CODEV (liste en annexe), de plusieurs élus, notamment des présidents des groupes politiques, Patrick OLLIER et Philippe LAURENT, Conseiller métropolitain, Maire de Sceaux représentant permanent du Bureau auprès du CODEV, ont accueilli la Présidente du Conseil de Développement de la Métropole (CODEV), Michèle PAPPALARDO.

A l'issue des prises de parole, les membres du CODEV ont eu l'occasion d'exprimer leurs attentes et de poser des questions sur le fonctionnement de l'instance, ce qui a permis de bénéficier d'échanges déjà très riches.

Le CODEV comprendra à terme 80 personnalités qualifiées pour un total de 104 membres. Il est à ce jour composé de 24 habitants tirés au sort parmi les volontaires des 12 territoires de la Métropole (à raison de deux par territoire, un homme et une femme) et de 70 personnalités qualifiées, nommées par le Président de la MGP, après consultations et propositions des présidents des groupes politiques.

Rappelons que le CODEV est institué par la loi, mais que son organisation et son fonctionnement sont définis par la MGP. Le CODEV sera systématiquement consulté pour l'élaboration des documents de planification métropolitains, en commençant dans les jours prochains par le Schéma de cohérence territoriale métropolitain (SCOT). « *Le CODEV devra apporter des idées innovantes sur des sujets proposés par les élus métropolitains, mais pourra également s'autosaisir de thématiques (logistique, commerces de centres-villes...) susceptibles de contribuer à l'élaboration d'une métropole résiliente et innovante, dans laquelle il fera bon vivre* » a déclaré Patrick OLLIER. Philippe LAURENT a conclu son propos introductif par ces mots : « *Vous œuvrez pour le Grand Paris et le monde vous regarde* ».

Pour Michèle PAPPALARDO « *Le Conseil de développement doit permettre aux citoyens de mieux connaître leur territoire, de s'approprier les actions portées par la Métropole du Grand Paris et d'être force de propositions* ». Pour ce faire, trois principes guideront la conduite des travaux de cette instance : « *Souplesse, adaptation, efficacité* ».

En s'appuyant sur la véritable richesse du CODEV, à savoir la diversité de ses membres, en développant une approche transversale des projets de la métropole, les membres du CODEV pourront envisager les problèmes et les solutions dans leur ensemble et proposer des avis éclairés aux élus de la Métropole.



Michèle PAPPALARDO, Présidente du Conseil de développement

©Arnaud Olszak